

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 17-131

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 12 juillet 2017, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement concernant la création d'un Service de sécurité incendie conforme au Schéma de couverture de risques, abrogeant le règlement 06-64.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 26^e jour de juillet 2017.



Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière